

Agriculture & qualité de l'air : parlons-en !

Quels sont les principaux polluants impactant la qualité de l'air ?
Les pics de pollution en Bretagne sont-ils liés à l'agriculture ?
Qu'est-ce que l'ammoniac ?...

La qualité de l'air est impactée par de nombreux paramètres et secteurs d'activités. Les réponses apportées ici se concentrent sur l'ammoniac d'origine agricole, au cœur du projet **cbsaa***.

Lancé en 2021 par les Chambres d'agriculture de Bretagne et Air Breizh, ce **projet innovant sur 4 ans associe agriculteurs & scientifiques** et vise à réduire les émissions d'ammoniac pour améliorer la qualité de l'air.





Quels sont les principaux polluants impactant la qualité de l'air ?

Plusieurs polluants impactent la qualité de l'air dont les **oxydes d'azote** majoritairement liés au trafic routier, l'**ozone** (issu d'une réaction entre les émissions automobiles et industrielles favorisée par les UV) et les **particules fines**. Leurs effets sur la santé sont aujourd'hui avérés.

De très **nombreuses sources contribuent aux particules fines** : **naturelles** (pollens, sels marins, feux...) ou **liées aux activités humaines** (chauffage, transports, industrie ou agriculture).



À quoi sert l'ammoniac ? Quel lien avec les particules fines ?

L'ammoniac, composé gazeux contenant de l'azote, est **émis majoritairement par l'agriculture, quel que soit le type d'élevage y compris en bio**. Apporté sous forme de fumiers, lisiers ou engrais minéraux, l'azote est essentiel à la croissance des plantes.

Des particules fines dites secondaires peuvent se former par **réactions chimiques dans l'atmosphère entre l'ammoniac** et les oxydes d'azote, liés principalement au trafic routier, ou le dioxyde de soufre de source industrielle.



Est-il toxique dans l'air ambiant ?

L'ammoniac seul n'est pas toxique dans l'air ambiant.

Il peut l'être à de fortes concentrations, dans les bâtiments d'élevage par exemple si la ventilation est mauvaise. Les riverains ne sont en aucun cas exposés.

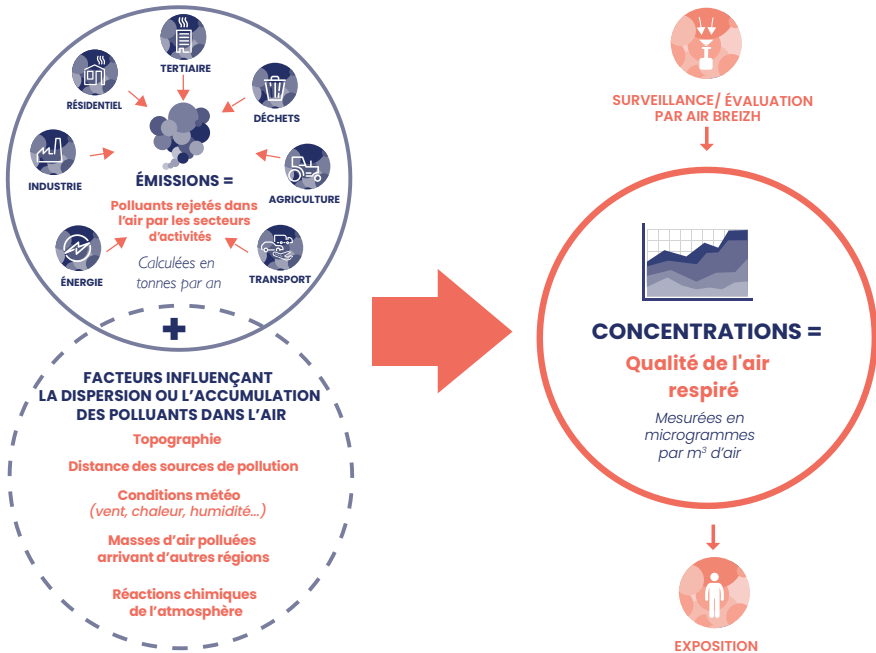


Les pics de pollution en Bretagne sont-ils liés à l'agriculture ?

Cela **varie selon les conditions météo, la période de l'année et les activités** liées. Dans certaines conditions, les polluants ne se dispersent plus, les concentrations augmentent et dépassent alors les seuils. **En hiver, les pics de pollution sont liés principalement au chauffage**. L'ensoleillement fort, l'**été**, peut, lui, entraîner une **pollution à l'ozone**. **Au printemps, des émissions d'ammoniac plus élevées peuvent contribuer au dépassement des seuils** de concentration de particules si les conditions météo sont durablement anticycloniques. **Les agriculteurs épandent** engrais, fumier et lisiers sur un nombre de jours restreints, pour répondre aux besoins des cultures et pour respecter un calendrier d'épandage visant à protéger les eaux des nitrates.



Émissions et concentrations, ce n'est pas la même chose !



A partir du schéma élaboré par Atmo Hauts de France



Que fait l'agriculture bretonne pour diminuer ses émissions ?

En agissant pour la réduction des nitrates depuis 30 ans, l'agriculture bretonne a également engagé des **actions favorables à la qualité de l'air** : **adaptation des apports d'engrais aux cultures, nouveaux matériels d'épandage moins émissifs, mise aux normes des bâtiments, alimentation au plus près des besoins des animaux...**

Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont déployé des actions de recherche spécifiques : facteurs d'émissions au bâtiment et au champ, mise en place de **nouvelles techniques de gestion des déjections au bâtiment et de traitement de l'air**. Ces résultats sont diffusés à l'ensemble des agriculteurs.

👉 A horizon 2030, la réduction d'émissions d'ammoniac, est fixée en France à 13% par rapport à 2005. Une ambition forte pour l'agriculture bretonne en recherche de solutions pour limiter ces émissions. En associant agriculteurs et scientifiques, le projet **cbao*** vise à contribuer à cet objectif : ses résultats pourront être déployés dans un second temps à l'échelle nationale voire européenne.

18/06/2023

👉 En action pour la qualité de l'air, avec le projet **cbaa**!

Un **projet innovant sur 4 ans** pour réduire les émissions d'ammoniac, associant Air Breizh, l'observatoire régional de la qualité de l'air, et les Chambres d'agriculture de Bretagne.

En collaboration avec un groupe d'agriculteurs pionniers sur le territoire pilote de Brest-Pays d'Iroise

Au plus près des problématiques de terrain pour construire des **méthodes et outils moins émissifs** en ammoniac **avec un collectif impliquant** agriculteurs, Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles et Entreprises de Travaux Agricoles. Des groupes de travail seront ensuite constitués sur d'autres territoires pour valider les méthodes préconisées.

Un réseau de mesures de l'ammoniac et des particules fines

Pour améliorer les connaissances, le projet se dote sur le territoire pilote d'un **réseau de mesures en continu**. En parallèle, un travail d'analyse des modèles est mené pour **affiner la prévision de la qualité de l'air**.

Une application innovante pour les agriculteurs : agrivisionair

Cette appli, **testée par le groupe pilote**, permet de simuler, selon la météo des 3 jours à venir, les pertes d'azote liées à la volatilisation d'ammoniac lors d'un épandage.

D'autres travaux utiles aux agriculteurs sont prévus : enquêtes sur les équipements agricoles disponibles, travail sur l'impact de ces pratiques sur les résultats économiques et sur l'organisation du travail.

Retrouvez un "questions/réponses" plus complet et toutes les actions & résultats du projet **cbaa**

sur le site web dédié <https://lifeabaa2021.eu> et sur les réseaux sociaux 

Contactez-nous :

lifeabaa2021@airbreizh.asso.fr

agrivisionair@bretagne.chambagri.fr

Un projet porté par



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Lauréat du
programme
européen :



Avec le soutien
financier de :



Avec le
soutien de :



Ne pas jeter sur la voie publique